
Adresse de la société populaire de Carcassonne qui témoigne de son dévouement à la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 20 germinal an II (9 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Carcassonne qui témoigne de son dévouement à la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 20 germinal an II (9 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 352-353;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29347_t1_0352_0000_10

Fichier pdf généré le 01/02/2023

liberté seront dissipés et que l'arbre de la liberté sera planté sur les deux pôles de l'univers et qu'il sera devenu République.

Dans cette commune le décadi est célébré, et le dimanche (style esclave) est définitivement oublié. Les citoyennes sont occupées à travailler pour nos braves défenseurs. Le fanatisme a disparu; il restait encore dans cette commune le clocher audacieux que les sans-culottes ont abattu. La liberté, l'égalité, la fraternité et la République triomphera. »

SARN fils (*présid.*), LAGARDE fils.

d

[*Les adm. et l'agent nat. du distr. de Gonesse, à la Conv.; s. d.*] (1).

« Représentans du peuple,

Vous avez sauvé la patrie. L'intrigue, l'hypocrisie, la scélératesse frappées et non anéanties vont sans doute l'exposer encore à de nouveaux dangers et vous offrir de nouvelles occasions de la sauver encore. Les incorrigibles ennemis de la République ne cesseront de conspirer contre elle que lorsqu'ils cesseront d'être. Le royaliste, l'aristocrate, le contre-révolutionnaire ne peuvent trouver de repos que dans le tombeau.

Il faut donc que le peuple arme vos mains de toute sa force, en vous investissant de toute sa confiance. Ce que vous avez fait contre ses ennemis lui garantit que vous êtes ses amis, qu'il n'a d'autres amis que vous et que vous le serez autant qu'il existera sur la liste des peuples, et que vous existerez sur la liste des vivants.

Mandataires du peuple, vous avez jugé et puni les tyrans, vous avez proclamé une Constitution républicaine.

Représentans du peuple, vous avez maintenu sa dignité, ses droits contre la coalition des despotes étrangers et contre les factions et les rebellions de l'intérieur.

Législateurs, vous n'avez donné que des lois populaires; vous avez divisé les grandes propriétés de la nation pour donner des propriétés à ceux qui n'en ont pas; vous avez brisé toutes les entraves qui retardoient le payement de la dette nationale aux défenseurs de la patrie. Vous avez organisé l'instruction pour répandre partout la lumière et la morale. Vous avez mis un frein à la cupidité et à la malveillance qui fondent la fortune et la contre-révolution sur la famine et la misère du peuple.

Vous avez donc rempli tous vos devoirs, le peuple remplit les siens, il est à son poste en présence de l'ennemi qui menace ses frontières. Restez donc au poste où il vous a placés, il veut que vous dirigiez et secondiez ses efforts.

Avec une représentation nationale et un centre de gouvernement un peuple qui veut l'un et l'autre avec la liberté n'a plus rien à craindre de la corruption de l'étranger, ni l'hypocrisie qui conspire en secret, ni l'audace qui conspire à découvert. »

FORELLIER, DALSACE, BARBÉ, FLOREN,
COLOMBOL, BRAIER (*secrét.*).

(1) C 298, pl. 1040, p. 12. B⁴ⁿ, 21 germ. (suppl^t).
Débats, n° 571, p. 392.

e

[*Le trib. du distr. de Bagnères, à la Conv.; 8 germ. II*] (1).

« Citoyens représentans,

C'est par la vertu que vous avez déjoué jusqu'ici toutes les conspirations, c'est la vertu qui vous a dirigés dans la découverte d'un nouveau complot le plus affreux tramé contre la liberté. Le crime s'affaisse enfin devant vous. Soyez toujours vertueux comme vous-mêmes. Restez fermes à votre poste, nous vous en conjurons avec tous les vrais républicains et les tyrans et les traîtres seront anéantis. »

ROUSSE (*jugé*), SOUBIEZ (*com^{ra} nat.*), PICQUÉ (*jugé*), PUMOROT (*jugé*), VOROGELLOT (*jugé*).

28

Le citoyen Pierre Etienne, agriculteur, frappé du besoin d'instruction des habitans de la campagne au milieu desquels il a fixé son séjour, a formé, dit-il, le projet de réduire en discours familiers les dissertations savantes que ce siècle a produites sur l'agriculture, et qui ne sont nullement à la portée de ceux qu'elles intéressent; il prie la Convention d'agréer l'hommage des douze premiers discours composant le premier volume (2).

Il y a réuni, dit-il, toutes les lumières acquises jusqu'à ce jour dans cette science, la première de toutes pour la prospérité des peuples. Son ouvrage est divisé par discours séparés, contenant chacun un sujet pouvant être lus dans les assemblées des communes de la campagne, ou dans les sociétés populaires chaque décade. J'ai constamment présenté, dit-il, le résultat de l'expérience avec la théorie, afin que le cultivateur put aisément réunir dans son esprit l'un et l'autre (3). (*Applaudissemens.*) Si son travail est approuvé, le second volume déjà commencé pourra paraître dans deux mois.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi aux comités d'instruction publique et d'agriculture (4).

29

Nous ne connoissons d'autres divinités, disent les membres de la société populaire de Carcassonne, que la liberté et l'égalité, d'autre point de ralliement que la Convention, qui nous trouvera toujours autour d'elle, comme les factieux nous trouveront sans cesse sur leurs pas. Qu'ont pu jusqu'à ce jour la force et la perfidie de nos ennemis? ils se sont succédés, ils se succéderont... au tombeau. Les factions

(1) C 298, pl. 1040, p. 13; *Débats*, n° 571, p. 392.

(2) P.V., XXXV, 102. *J. Mont.*, n° 148; *Mess. Soir.*, n° 600; *J. Sablier*, n° 1248; *Mon.*, XX, 182, B⁴ⁿ, 20 germ.

(3) M.U., XXXVIII, 330.

(4) P.V., XXXV, 102.

d'aujourd'hui auront le sort des factions d'hier, et la liberté restera debout.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Carcassonne, s. d.] (2).

« Représentans du peuple,

Les sans-culottes de Carcassonne ne connaissent d'autres divinités que la Liberté et l'Égalité, d'autre point de ralliement que la Conv. Elle nous trouvera toujours autour d'elle, comme les factieux nous trouveront toujours sur leurs pas.

Qu'ont pu jusqu'à ce jour la force et la perfidie de nos ennemis ! Ils se sont succédés, ils se succéderont au tombeau. Les factions d'aujourd'hui auront le même sort que les factions d'hier et la liberté restera debout.

Nous, enfants de la Liberté, nous pourrions voir réunir les débris impurs du trône ! nous pourrions abaisser encore le front devant un maître !!!

Pitt, tu peux le croire ; le valet d'un roi croit aux moyens de l'intrigue, jamais à la puissance de la vertu. Le peuple français te la fera sentir dans cette lutte nouvelle de la corruption contre la vertu. Pères de la patrie, restez fermes à vos postes ; frappez, exterminatez cette vermine qui, cachée sous l'écorce, rongé l'arbre de la liberté ; et ne quittez le gouvernail du navire de la République que lorsqu'il aura triomphé des orages et des écueils. »

TARNIQUE (*présid.*),

SALIÈZE, Emile DUPRÉ (*secrét.*).

30

Les officiers et soldats du bataillon du district de Beauvais de la première réquisition, ont voté à l'unanimité l'offrande d'une journée de leur paie; elle s'élève à la somme de 1 035 liv. qu'ils envoient à la Convention nationale avec une adresse remplie des sentimens les plus énergiques; l'audace des conspirateurs les a fait frémir d'indignation; ils jurent fidélité aux principes, dévouement à la Convention, et haine à tous les ennemis de la Révolution.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Beauvais, 15 germ. II] (4).

« Représentants,

Le bataillon du district de Beauvais, 1^{re} réquisition, comptera toujours au nombre des ennemis du peuple tous ceux qui ne seraient pas avec la Convention nationale, notre centre commun.

Le crime, la perfidie, et l'audace avaient conspiré contre la liberté et la souveraineté du peuple. Les trames infernales ourdies dans les ténèbres par la scélératesse ont excité notre indignation, mais notre vigilance et votre activité à les déjouer nous a rassuré.

(1) P.V., XXXV, 102. Bⁱⁿ 21 germ. (suppl^t); *Débats*, n° 571, 393.

(2) C 300, pl. 1056, p. 39.

(3) P.V., XXXV, 103 et 119. M.U. XXXVIII, 331; *Mess. Soir.*, n° 600; J. Sablier, n° 1248. Bⁱⁿ, 18 germ. (2^e suppl^t) et 23 germ. (1^{er} suppl^t).

(4) C 297, pl. 1024, p. 7, 8 et 9.

Représentants, vous avez en vos mains le palladium de notre bonheur ; que votre énergie garantisse ce dépôt sacré de toute atteinte. Vous êtes entourés de bons républicains qui veillent, et tous les patriotes vous serrent dans leurs bras.

Pour nous, nous sommes disposés à tout sacrifice pour le triomphe de la cause du peuple.

Les officiers, sous-officiers et soldats de notre bataillon ont voté à l'unanimité de vous adresser l'offrande d'une journée de leur paye pour les frais de la guerre, ils vous prient d'agréer cette somme comme marque de leur dévouement.

A la nouvelle désastreuse de la conspiration dernièrement déjouée, nous nous sommes empressés de témoigner notre attachement à la Convention et au Comité de salut public. Nous avons tous juré au sein de la Société populaire de Fécamp qui vous fait passer l'expression de notre serment, nous avons toujours juré de nous rallier autour de vous, de poursuivre avec vous tous les traîtres et les conspirateurs et les ennemis du peuple. La suite vous apprendra si nous savons tenir notre serment. »

LEFEBURE, LUARD, HALET, MARSAN, SALLOT, RENAULT, LECLERCQ, REMOND, GENTIL, DOUILLON, DAMOT.

[*Extrait des délibérations de la Sté popul. de Fécamp ; séance du 2 germ. II.*]

Le bataillon du district de Beauvais, 1^{re} réquisition se présente à la Société. L'orateur de la députation ayant demandé la parole, monte à la tribune.

Il développe dans un discours brûlant de patriotisme les principes révolutionnaires et républicains qui animent ce brave bataillon. Il a exprimé l'indignation qu'ont éprouvé ses frères d'armes à la nouvelle de l'affreuse conspiration qui vient d'éclater. Il a aussi fait connaître l'enthousiasme et la joie qu'ils ont ressentie, en apprenant que cette trame infernale ourdie par de faux-patriotes, assassins de la liberté, a été si énergiquement déjouée par la sagesse et la vigilance de nos représentants. Le jeune orateur, après avoir manifesté des sentiments qui nous étaient déjà assez connus, a invité la Société à recevoir le serment qu'ils ont tous fait en masse de rester jusqu'à la mort, unis à la Convention nationale, centre commun, de défendre les patriotes à qui ils ont juré union et fraternité, et de poursuivre les traîtres et les conspirateurs à qui ils ont voué une haine implacable.

La Société a reçu avec attendrissement et une joie inexprimable la vive expression des sentiments de ces jeunes républicains. Le président leur a ensuite fait une réponse propre à entretenir leur zèle brûlant pour la cause du peuple. L'orateur a ensuite fait part à la Société que ses camarades avaient voté le don d'une journée de leur paye à la patrie pour les frais de la guerre ; qu'ils avaient tous signé cette souscription, et qu'ils étaient disposés à faire tout sacrifice pour le triomphe de la liberté. La Société, émue par le généreux dévouement de ces braves défenseurs a arrêté que ce don serait envoyé à la Convention nationale avec l'état et l'adresse du b^{on} ; qu'un extrait du procès-verbal de cette intéressante séance serait également adressé à nos représentants afin qu'ils n'ignorent pas la conduite généreuse et